Section Gymnastique Sportive
Gymnase Daniel FERY
8, rue Irène Joliot-Curie
94500 Champigny sur Marne
Tél/Fax 01 48 81 83 47
Mail : contact@champigny-gym.fr
site internet : champigny-gym.fr

Photo

# Inscription pour la saison 2023/2024

## GYM DOUCE - ADULTES et SENIORS

### Adhérent

Nom :…………………………….. Prénom : …………………… Date naissance : …………………..

Adresse : ……………………………………………………………………………………………….

Code postal : ……………………… Ville : ………………………………………………………….

Tel : Domicile : …..…….….…………..… Portable : …..……..……………… Travail : ……..……..………..

E mail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

**Montant de l'adhésion :** ☐ Campinois **155 €** ☐ Non Campinois **165 €**

L'adhésion comprend la carte club obligatoire d'un montant de 5 € pour les campinois et de 15 € pour les non-campinois

**Déductions :** ………………………………………………………………………... **-** ……………...€

**Montant après déductions :** ………………………………………………….….€

(voir détail en page 2)

### Pièces à fournir :

- **Le présent document rempli de manière lisible, daté et signé.** ☐
- **Le certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique.** ☐

  ☐ date CM : ……………………..
- **1 photo format identité avec le nom de l'adhérent au verso.** ☐
- **Adresse mail ou 1 enveloppe autocollante timbrée et libellée au nom et adresse de l'adhérent.** ☐

### Les cours :

**Jeudi de 11h30 à 12h30**

**Mode de paiement :**

Paiement échelonné : ☐ Oui ☐ Non

☐ par chèque (à l'ordre du RSCC Gymnastique Sportive)

Nom et adresse (si le nom est différent de l'adhérent)……

Nb de chèques :…..…… (4 maximum) - le 1er chèque sera d'un montant minimum de 100 € non remboursables (somme correspondant aux frais de dossiers – voir conditions de remboursement infra)

☐ ANCV Nb :…… valeur unitaire : …… ☐ Pass Sport valeur : ……..

☐ Espèces

☐ Autres, préciser :……..

**Mentions légales et Autorisations :**

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésions, des statuts et règlements intérieurs et orientations de l'assemblée générale du RSCC et de la section. Je suis informé(e) que le RSCC et la section sont amenés à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion. J'autorise le RSCC et la section à me transmettre des informations par courriers, mails et sms. La section vous tiendra informé de toutes autres utilisations de vos données. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications de toutes vos données.

Autorisation d'utilisation de l'image de mon enfant ou de la mienne pour la promotion du RSCC : OUI /NON

Autorisation d'hospitalisation pour les mineurs : OUI / NON

Assurance : Je recevrai une notice d'information dématérialisée transmise par la Fédération Française de Gymnastique par mail sur le compte indiqué de manière lisible ci-dessus.

Date : …….. Signature

(Pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

**Déductions éventuelles**

- **Pratique familiale :**
  - ☐ sur l'inscription d'une 2ème personne du même foyer : **20 €**
  - ☐ sur chaque inscription à partir de la 3ème personne du même foyer : **45 €**

- **Pratique multi activités :** Participation du club avec une déduction de **20 €**

  Attention : la présentation de la fiche multi-activité remplie par la première section d'inscription est obligatoire au moment de l'inscription à la gymnastique. Sans présentation de cette fiche, la réduction ne pourra pas être appliquée.

Explications concernant l'adhésion à la pratique multi activités :

Le Red Star club de Champigny est un club omnisports, affilié à la Fédération Sportive et gymnique du travail (FSGT). Il offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer, avec une participation financière, un ou plusieurs sports, en loisir ou en compétition. C'est la pratique Multi-activités. Le Red Star club offre dès l'inscription à la deuxième activité une réduction sur présentation d'un justificatif d'inscription à une première activité, fiche à demander lors de l'inscription à la première section.

**Conditions de remboursement**

Toute demande de remboursement fera l'objet d'un courrier et sera soumise au comité exécutif qui étudiera les pièces justificatives fournies au dossier, et qui accordera ou non le remboursement. Les justificatifs suivants seront demandés

- Déménagement : attestation de lieu de nouvelle résidence.
- Changement d'horaire de travail : attestation de l'employeur.
- Maladie : certificat médical.

Des frais de dossier d'un montant de 100 € seront retranchés ainsi qu'un forfait correspondant au nombre de séances ou mois d'activité.

Aucune demande de remboursement ne pourra être étudiée si elle intervient **au-delà du délai de deux mois suivant l'inscription**.